

ÉDITORIAL

Dans une période aussi instable et lourde de menaces, cela fait du bien de se souhaiter des voeux empreints de nos valeurs de solidarité, de paix et de notre combat pour une société plus juste et plus pacifique.

Le secrétariat de l'USRAF-CGT vous présente, à tous et à toutes, ses meilleurs vœux de bonheur et de santé. L'instabilité politique créée par le Président Macron depuis juillet avec l'absence de gouvernement stable après la dissolution de l'Assemblée nationale, son refus de nommer un premier ministre de gauche, la poursuite de sa politique d'injustice sociale et de déclin industriel la prise en compte d'idées d'extrême droite, crée une situation générale très préoccupante et anxiogène.

La guerre aux portes de l'Europe se poursuit sans perspectives de négociations, et la guerre au Proche Orient avec le génocide du peuple Palestinien, reconnu par des résolutions de l'ONU, se poursuit avec l'appui des pays Occidentaux dont la France qui trahit ses idéaux. Plus inquiétant, l'élection de dirigeants d'extrême droite par le monde, dont celle de Trump aux USA va bouleverser les équilibres établis depuis des décennies et affaiblir toutes les démocraties notamment en Europe.

Le nouveau monde promis par E. Macron lors de sa réélection se traduit par plus de richesses pour les plus riches et une paupérisation qui s'étend et touche désormais les catégories des salariés et retraités aux revenus moyens. La France est un des rares pays européens où le taux de pauvreté a progressé l'an passé...

Le déficit laissé par le dernier gouvernement Attal, du jamais vu depuis la 5e république, permet de poursuivre le détricotage de contrat social en affaiblissant encore plus les services publics et les collectivités locales. Remettant en cause le financement de la sécurité sociale en accordant



des exonérations de cotisations patronales injustifiées d'un côté, et de l'autre en transférant des remboursements sur les Mutualités dont la MNPAF qui ne peuvent que les intégrer en augmentant les cotisations.

Les retraité-e-s sont attaqués, comme ils ne l'ont jamais été, sur leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat. Ils sont considérés comme des nantis et des profiteurs. Ceci est d'autant plus inacceptable que, pendant ce temps-là, les 500 plus grandes fortunes de France sabrent le champagne avec leurs actionnaires autour du CAC 40 qui va achever l'année 2024 sur une progression record. Un grand nombre de retraités se retrouvent à ne plus avoir accès à certains services. Disons-le clairement, ce nouveau monde, la CGT n'en veut pas! Nous portons depuis plusieurs années, un triptyque revendicatif avec 8 organisations de retraités :

- L'augmentation des pensions et retraites,
- L'exigence d'une Sécurité sociale intégrale,
- Le développement des services publics.

Faisons exister le « vivre ensemble » et imposons nos idées de tolérance, de paix et de justice sociale.

Ne restons pas isolés, retrouvons-nous dans l'USRAF CGT pour défendre nos intérêts et syndiquons nos anciens collègues restés sur le bord de la route.

Faisons en sorte que les vœux 2024 soient plus joyeux et plus combatifs que ceux de 2023!

Bonne année à toutes et tous avec nos fraternelles salutations.

B. Robin



Rémy Levasseur.

Pendant de longues années, les tarifs de cotisation de la mutuelle n'ont pas été augmenté et cela semblait tout à fait normal puisque le ratio entre les prestations payées et les cotisations (P/C) (ainsi que les placements effectués) permettaient à la mutuelle de fonctionner normalement.

Cependant l'Europe avec Solvabilité, puis **Solvabilité II** a obligé (d'une certaine manière) les mutuelles à mettre de plus en plus d'argent de côté pour être en mesure de régler au moins un an de prestations d'avance. Là encore la mutuelle a su réagir et garder le cap entre les remboursements et les cotisations. Pourtant cela nous obligeait à mettre de plus en plus de côté sans pour autant améliorer de manières importantes les remboursements.

Or, depuis que l'état a décidé de faire entrer en vigueur les ébauches de sa grande Sécu, ont commencé à arriver dans le panier des remboursements **les fameux 100 % santé**, débutés avec les dents, l'optique et bientôt suivi par l'audio et les soins capillaires.

Tout le monde sait que ce 100 % santé n'est qu'une vaste fumisterie de la part du gouvernement, puisqu'au lieu que ce soit la sécurité Sociale qui rembourse à 100 %, ce qui aurait été logique, celle-ci baisse ses remboursements et c'est aux mutuelles de payer de plus en plus. Résultats, les cotisations mutuelles explosent partout.

Malgré **nos faibles coûts de gestion, autour des 8 %** (contrairement aux autres sociétés assurantielles et mutualistes qui ponctionnent entre 15 et 25 %), depuis 3 ans la ration P/C est en chute libre ce qui allait mettre rapidement notre mutuelle en difficulté. C'est pourquoi l'année dernière une augmentation de 9,5 % a été mise en place pour relever la barre. L'actuaire de la mutuelle, à la suite de ses études, avait proposé une augmentation de 13 %. Celle-ci n'a été que de 9,5 % grâce aux nombreuses réticences du CA avec l'aide du directeur. Celui-ci a en effet proposé que l'on utilise une partie de nos réserves pour empêcher cette trop grosse augmentation.

Cependant, les 100 % santé sur l'optique et le dentaire ont énormément impacté nos résultats dès 2023, ceux de 2024 ont continué dans la même voie, qu'en sera-t-il en 2025 avec **l'ajout de l'audio et du capillaire**. Il a fallu aussi ajouter à cela les dépenses importantes au niveau des barèmes Alt 350 (le plus gros de nos barèmes en termes d'effectif et donc de remboursement). Une nouvelle étude a été demandé à l'actuaire et celle-ci, une nouvelle fois suggère d'avoir une nouvelle augmentation de la cotisation.

Cependant cette année, la mutuelle ne pourra pas aller chercher dans ces réserves, en effet cette action si elle est possible, doit rester rare pour éviter que les autorités de contrôle ne viennent nous taper sur les doigts. Les

règlementations européennes sont restrictives, et cette solution ne doit être qu'exceptionnelle. Nous risquerions d'être obligé d'imposer une très forte hausse des cotisations à la place.

Nous comprenons mieux ici les restrictions qu'imposent les règlements européens qui nous obligent à mettre de l'argent de côté au cas où, mais qui nous empêchent d'y toucher. Il faut quand même savoir que les réserves de notre mutuelle nous permettraient de régler les prestations sur presque une année et demie. La réserve obligatoire pour notre mutuelle est de pratiquement 265 M€ et nos réserves tournent autour des 290 M€ (nous en avons utilisé 3 l'année dernière pour éviter une trop grosse augmentation des cotisations).

Pour 2025, les nouvelles cotisations devraient augmenter de presque 6 % pour qu'en fin d'année notre ratio P/C soit positif. C'est hélas une nécessité devant les actions répétées du gouvernement contre nos épargnes et notre santé.

Malgré cela, vos élus du « **Choix d'une garantie pour Tous** » seront toujours là pour lutter et défendre au mieux vos droits.

Pour cela, je vous rappelle qu'en 2025 auront lieu les **élections de la mutuelle** et que nous puissions être le plus efficace possible, notre liste doit absolument rester très représentative et donc recevoir de nombreux vote.

La lutte reste grande pour que nos revendications soient prises en compte par l'AG de la mutuelle, redécoupage des tranches de cotisations, cotisations des conjoints basés sur la déclaration d'impôts, Liberté d'expression avec une rubrique dans le magazine Escale, meilleurs remboursements, augmentation des couvertures de soins.

N'hésitez pas à relayer autour de vous. Notre santé n'est pas un jeu de hasard, c'est là encore le résultat d'une lutte sans fin.

Ce gouvernement se sert de notre santé pour rattraper ses vols qualifiés sur nos retraites, notre épargne et notre vie elle-même. Et ce n'est pas la nomination du bouffon du roi qui va changer quelque chose, bien au contraire.

Sinon, une nouveauté importante pour nos adhérents de la mutuelle qui ont des soucis optiques. La mutuelle s'est inscrite dans le programme C-evidentia, cette entité vous permet d'avoir un test visuel en visio avec un opticien diplômé qui vous fera un test visuel et qui vous trouvera ensuite un RDV chez un ophtalmo très rapidement. Tous ceux qui ont besoin de lunettes ou des lentilles savent qu'obtenir un RDV chez un ophtalmo est toujours très long, là, c'est deux trois jours seulement. J'ai testé ce circuit et c'est très efficace, alors n'hésitez pas et faites remonter vos expériences.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, et à très bientôt pour de nouvelles "aventures" en 2025.



Courrier de l'USRAF CGT au Président de la MNPAF

Liste le Choix d'une Garantie pour Tous

Collège "individuel"

USRAF-CGT

Le 31 décembre 2024

Monsieur le Président de la Mutuelle,

Notre syndicat et ses représentants à la MNPAF vous font part de propositions visant à mieux prendre en compte les besoins des adhérents de la Mutuelle.

En priorité nous demandons que le prélèvement mensuel effectué autour du 5 de chaque mois soit décalé au 12 de chaque mois, ceci pour tenir compte du versement des pensions effectué autour de cette date.

Nous demandons aussi que soit réexaminé la numérisation intégrale de la carte tiers payant qui transfère sa réalisation aux adhérents et pénalise les adhérents retraités qui n'ont pas les moyens, économiques ou de santé, de le faire chez eux.

Nous proposons en dernier lieu de revoir l'ergonomie du site MNPAF qui n'est pas très clair pour le passage des agents AF vers la retraite.

Un menu spécifique incluant informations sur la procédure et informations sur les documents à fournir faciliterait la navigation des adhérents devant passer sous le régime des retraites.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous adressons nos sincères salutations

Pour l'USRAF-CGT
Serge Bodrero

les élus Choix d'une Garantie pour Tous - collège "individuel"

Michel WAGNEZ – François ALEXANDRE – Dominique GRIMOUX – Bernard ROBIN



RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Elections TPE : la CGT loin devant !

Pour la quatrième fois, les 5 millions de salarié·es des très petites entreprises (TPE, moins de 11 salarié·es) ont été appelé·es à voter pour les élections professionnelles du 25 novembre au 9 décembre dernier. Ces élections déterminent la capacité des syndicats à négocier au niveau des branches comme au niveau interprofessionnel. Elles définissent la composition des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI) et le nombre de conseillers et conseillères prud'homaux.

La CGT en ressort victorieuse ! Elle conforte sa place de première organisation représentative des salarié·es des très petites entreprises avec 27,64 % des voix, et creuse l'écart en finissant près de 13 points devant la 2^e organisation syndicale. La CGT, ses candidates et candidats remercient les électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance. C'est un message fort envoyé en direction des pouvoirs publics et des entreprises : par ce vote, les salarié·es des TPE ont fait le choix du syndicalisme de lutte et de proximité porté par la CGT pour conquérir de nouveaux droits.

Ce vote renforce la détermination de la CGT à agir avec les salarié·es des TPE pour gagner notamment :

- **Des augmentations immédiates des salaires** face à une inflation devenue pour l'immense majorité insupportable ;
- **La 6^e semaine de congés payés** ;
- **Un droit aux vacances, aux activités culturelles et à la pratique d'une activité sportive de qualité comme le permettent les CSE pour tous les autres salarié·es.**

Ce vote est un signal d'envergure adressé au patronat et au gouvernement, d'autant qu'il se conjugue à l'annonce d'une CGT en progression de ses effectifs. Ainsi, nous proposons aux salarié·es des TPE de nous rejoindre et d'agir avec nous.

Pourtant ces élections n'ont mobilisé que 4,09 % de votant·es, soit 218 926 salarié·es. La CGT dénonce les nombreux dysfonctionnements observés tout au long de ce scrutin qui ont empêché la participation. Dans un sondage dévoilé par la CGT en octobre 2024, **plus de 50 % des salarié·es des TPE n'étaient même pas au courant de ces élections !**

Les pouvoirs publics n'ont pas joué leur rôle : peu d'information auprès des salarié·es, non-inscription de certain·es électeur·trices, non réception des courriers pour voter, difficultés d'accessibilité au vote en ligne...

Depuis la suppression des élections aux conseils de prudhommes en 2014, la représentativité des organisations syndicales est définie par l'agglomération des résultats aux élections CSE et aux élections TPE. Résultat : la participation s'est effondrée et des millions de salarié·es sont exclus du vote : les privé·es d'emploi, les salarié·es des entreprises dans lesquelles il n'y a pas de candidat·es au CSE et la grande majorité des salarié·es des TPE. La CGT appelle les pouvoirs publics à remédier à ce grave problème démocratique !

La CGT appelle donc le gouvernement et le patronat à :

- **Revoir les modalités d'organisation des prochaines élections** pour les faire évoluer vers un vote sur liste avec une période de vote commune à tou·tes les salarié·es issu·es des petites et grandes entreprises, du public et du privé ;
- **Ouvrir des négociations pour faire évoluer les CPRI** : elles doivent être organisées en proximité, à maille départementale et disposer de vraies prérogatives et moyens d'intervention pour les élu·es ;
- Rétablir les élections aux conseils prud'hommes.

A Montreuil, le 20 décembre 2024



Appel du comité général de l'UCR-CGT

Depuis des mois, les retraité·es mènent des actions sous des formes diverses. Ces mobilisations ont permis des avancées, certes insuffisantes, qui nous encouragent à poursuivre.

Malheureusement, nous devons constater que les différents gouvernements s'acharnent à détruire ce que nous avons conquis et défendu tout au long de nos vies militantes et citoyennes : démantèlement de la Sécurité sociale, des services publics, de l'industrie, la marchandisation du système de santé, la spirale de la privatisation et de spéculation engagée par les différents gouvernements entraîne une flambée des prix non maîtrisée.

Ces éléments provoquent aujourd'hui un accroissement de la pauvreté, notamment chez les femmes, avec pour conséquence une baisse des niveaux de vie, laissant une partie croissante de la population dans l'anxiété du lendemain, la peur de la maladie et celle de la solitude. Il est pourtant possible d'agir autrement : conquérir et reconquérir une Sécurité sociale intégrale financée exclusivement par les cotisations sociales, bâtir un système de santé performant et public, renforcer des services publics adaptés aux besoins de toutes et tous, et garantir un niveau de pensions et de retraites permettant à chacun·e de vivre dignement cette étape de la vie.

Nous ne renoncerons pas à nos revendications et restons déterminé·es à les faire aboutir. La responsabilité du gouvernement et du patronat dans la situation actuelle est totale. En tant que retraité·es, nous sommes conscient·es que l'avenir de l'industrie, d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des services publics de proximité constituent des enjeux cruciaux pour le bien-être et le bien-vivre à toutes les étapes de la vie. Nous nous engageons aux côtés des actives et actifs dans toutes les actions décidées en faveur de la justice sociale et environnementale.

Face à la volonté de diviser jeunes et retraité·es, salarié·es et retraité·es, ou même les retraité·es entre elles et eux, nous réaffirmons notre volonté de rassembler et de travailler ensemble pour un véritable changement de société. Nous mènerons les luttes nécessaires pour la paix dans le monde, contre les ventes d'armes et l'augmentation des budgets militaires, l'égalité entre toutes et tous, la reconnaissance du travail et, par conséquent, de la retraite.

C'est pourquoi le Comité général, réuni les 9 et 10 décembre 2024, appelle l'ensemble des retraité·es à une grande journée de mobilisation nationale dans la deuxième quinzaine de mars et à faire de l'année 2025 l'année de la reconquête de la Sécurité sociale et du droit à la Santé.

Montreuil, le 10 décembre 2024





Le droit à la santé et l'accès aux soins une revendication majeure

Le droit à la protection de la santé est un objectif à valeur constitutionnelle qui découle du Préambule de la Constitution de 1946. L'alinéa 11 du Préambule de la Constitution de 1946 prévoit que « [La Nation] garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

La Sécurité sociale mise en œuvre par l'ordonnance du 4 octobre 1945 est « la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ». Elle repose sur le principe de solidarité garantissant à chacun une protection financière contre les aléas de la vie.

L'UCR a décidé, avec les USR et UFR, d'engager une campagne sur le droit à la santé et l'accès aux soins pour toutes et tous les retraité·es.

Elle s'inscrit dans un processus de rencontre des retraité·es sur leurs lieux de vie, de débats, d'initiatives et d'actions à partir de leurs besoins, de leur vécu et des réalités territoriales.

En 2020, l'Office mondial de la santé indiquait que la France avait le meilleur système de santé, de protection sociale, aujourd'hui la situation s'est particulièrement dégradée et aggravée.

Les dépassements d'honoraires scandaleux, le doublement des franchises médicales, le manque de médecins, la fermeture de services hospitaliers et de lits, conséquences d'années d'austérité budgétaires et de libéralisation des services publics, accentuent les difficultés d'accès aux soins.

Difficultés encore plus importantes pour les retraité·es avec la mise en œuvre de priorité en fonction de l'âge (contraire à l'éthique des personnels de santé), le refus de prise en charge de certaines mesures de prévention passé 74 ans auxquels s'ajoute le niveau des restes à charge. Ce sont 1,6 millions de personnes qui ne se soignent pas et 700 000 retraité·es qui n'ont pas de mutuelle.

Depuis des décennies, les gouvernements successifs ont fait le choix de politiques publiques basées sur la baisse du coût du travail, la rentabilité, la réduction des dépenses publiques et l'introduction d'une logique de marchandisation de la santé. Celles-ci visent à rendre les citoyen·nes dont les retraité·es responsables de leur santé comme si elle était un bien de consommation.

La santé publique, les citoyen·nes et plus particulièrement les retraité·es sont en danger !

Dans un contexte de crise politique, sociale, économique et démocratique, appuyons-nous sur l'urgence d'augmenter le niveau des pensions de 10 % immédiatement, réaffirmons que la santé est un droit pour toutes et tous, que le financement de la Sécurité sociale doit reposer sur les cotisations sociales et exigeons l'arrêt des exonérations de cotisations sociales.

Cet argumentaire se veut être un outil pour le débat et la mobilisation des retraité·es. Faisons-le vivre durant cette année 2025 pour une reconquête de la Sécurité sociale.

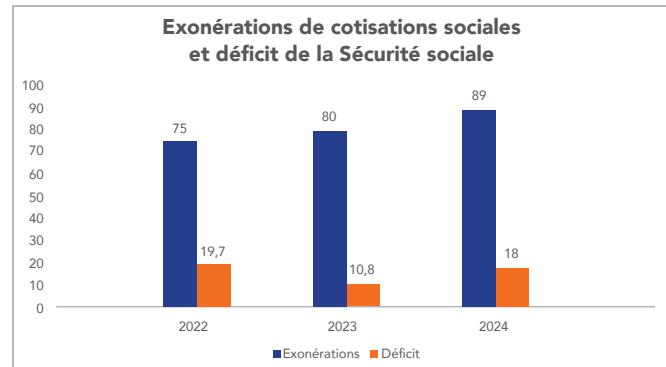
ÉTATS DES LIEUX

Ci-dessous quelques éléments statistiques non exhaustifs sur l'état de notre système de santé en termes de financement, de nombre d'établissements (public/privé), des capacités d'accueil, de nombre de médecins sur le territoire métropolitain.

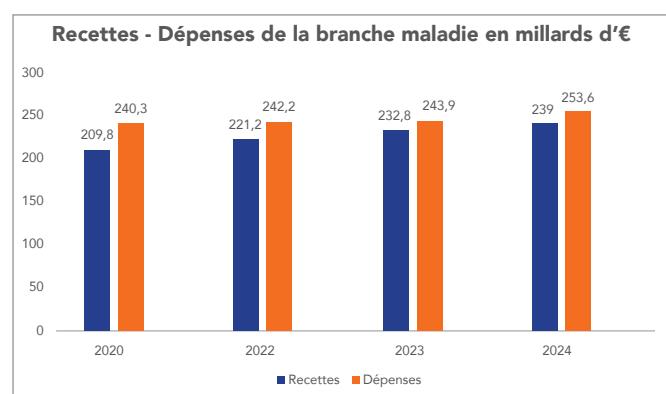
Certaines données notamment celles issues de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES – <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>) et du rapport du Conseil de l'ordre des médecins (<https://www.conseil-national.medecin.fr>) sont disponibles par départements et par spécialités médicales.

Elles démontrent la dérive vers la financiarisation de notre protection sociale, de la cotisation sociale vers l'impôt et les taxes ainsi que le manque de moyens tant en termes de structures de santé publiques que de médecins.

Il y a urgence à revenir sur une structure de recettes de la Sécurité sociale assise sur les cotisations sociales. Les multiples exonérations de cotisations sociales au niveau des entreprises ont permis de soutirer 686 milliards d'euros depuis 1992 à la Sécurité sociale. Les déficits de la sécurité sociale sont avant tout dû à un manque de recettes et non à des dépenses insensées !



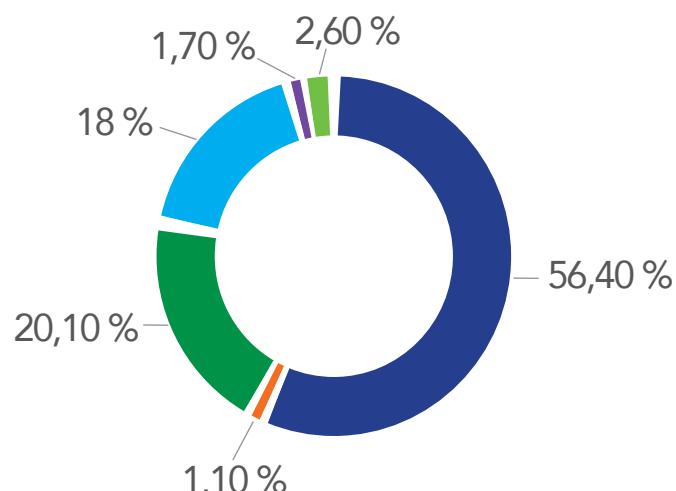
Données issues du dossier presse gouvernemental PLFSS 2025. Les données 2024 sont issues du budget prévisionnel de la Sécurité sociale.



Données issues du dossier presse gouvernemental PLFSS 2025. Les données 2024 sont issues du budget prévisionnel de la branche maladie.

Structure des recettes des régimes de base en 2023

- Cotisations
- Cotisations prises en charge par l'État
- CSG
- Contributions sociales diverses, impôts, taxes (hors CSG)
- Transferts
- Autres produits





Appel aux dons Cyclone Chido - Mayotte



Le cyclone Chido a durement frappé Mayotte les 14 et 15 décembre 2024, causant des destructions massives sur son chemin : les logements, souvent très fragiles, ont été emportés, l'aéroport a été gravement endommagé, tout comme la majorité des infrastructures routières et électriques.

À ce jour le bilan s'élève à 21 morts et 1 418 blessés, dont 45 « en urgence absolue » selon un bilan toujours provisoire, les autorités parlent déjà de plusieurs centaines de personnes.

Plus de 100 000 individus résidaient dans des bidonvilles désormais réduits à néant. Dans de nombreux cas, les habitants ont choisi de ne pas abandonner leurs maigres possessions et se retrouvent aujourd'hui ensevelis sous des débris de métal.

Le bilan humain s'annonce particulièrement tragique ! Mayotte, un territoire déjà affecté par des difficultés sociales majeures, voit sa condition fortement aggravée par cette catastrophe, ce qui soulève des inquiétudes concernant l'apparition d'une crise humanitaire prolongée d'une ampleur inédite au sein d'un département français.

Cette catastrophe constitue un rappel sévère des inégalités structurelles qui affectent l'île, caractérisée par des politiques publiques de plus en plus sécuritaires et xénophobes.

La CGT et L'Avenir social lancent un appel urgent à la solidarité des organisations de la CGT, de leurs adhérents, des salariés avec le peuple de Mayotte.

Dans l'immédiat, nous comptons sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Vous pouvez réaliser vos dons en précisant « CYCLONE CHIDO - MAYOTTE ».

Par virement :

IBAN FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126

Par chèque à l'ordre de L'AVENIR SOCIAL « CYCLONE CHIDO - MAYOTTE ».

263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donneur·trice individuel·le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

L'AVENIR SOCIAL - 263, rue de Paris, case 419 - 93514 Montreuil cedex

Tél. 01 55 82 84 21 - Fax 01 55 82 84 20 - Courriel : contact@avenirsocial.org - Site : <https://avenirsocial.reference-syndicale.fr/>





Faisons vivre la démocratie syndicale

L'année 2025 sera une année de congrès qui vont nous concerner à plus d'un titre.

Ces événements sont des occasions de débattre des orientations et des revendications de nos organisations.

Il est donc très important que chaque syndiqué-e se saisisse de ces occasions de débats pour participer à l'élaboration de la politique de nos organisations pour les prochaines années.

C'est aussi important dans la situation politique de la France et du monde avec un capitalisme triomphant qui trouve partout des soutiens surtout à l'extrême-droite.

Un exemple qui nous touche de près c'est la tentative de forcer les actifs à se tourner vers l'épargne pour leur pension de retraite c'est-à-dire vers les fonds de pension... et ainsi de délaisser la solidarité au profit des assurances privées.

Trois congrès vont nous concerner directement :

D'abord fin mars le congrès de l'UFRT- CGT

Il est urgent que les sections se saisissent des documents déjà publiés.

Ensuite, c'est le Congrès de la CGT Air France qui se tiendra en juin 2025 au cours duquel nous présenterons des candidats à la Commission Exécutive.

Enfin, c'est notre congrès USRAF-CGT qui aura lieu fin septembre.

Pour ce dernier les documents sont à écrire et comme à l'accoutumé le Secrétariat sollicite syndiqué-e-s et section pour lui faire parvenir des contributions.

Les documents du congrès seront validé par la CE de mai afin que les sections aient le temps de les étudier.

Les autres décisions d'organisation seront définies à la CE de mars.

Un autre événement concernera beaucoup de nos syndiqué-e-s à savoir les élections des délégués à l'assemblée générale de la MNPAF fin décembre 2025.

La date butoir à retenir est celle du 30 septembre pour le dépôt de la liste de nos candidats « le Choix d'une Garantie pour Tous – collège individuel ».

Le secrétariat sollicite adhérents et organisations pour que nous trouvions rapidement dans toutes nos sections les 29 candidats pour une liste complète en souhaitant en ce début 2025 que toutes et tous soient élue-e-s.

Meilleurs vœux de bonne année

Michel Wagnez

Les retraités ne doivent pas s'en laisser compter !

« Pour que les antagonistes, les classes aux intérêts économiques opposés, ne se consument pas, elles et la société, en une lutte stérile, le besoin s'impose d'un pouvoir qui, placé en apparence au-dessus de la société, doit estomper le conflit, le maintenir dans les limites de l'"ordre"; et ce pouvoir, né de la société, mais qui se place au dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger, c'est l'État »*

Dès son introduction dans l'appareil d'État, en 2012, l'actuel Président de la République n'a eu de cesse de pratiquer le recul social à grande échelle.

Sitôt parvenu au faîte de la Ve République, un des actes fondateurs de sa politique a consisté à engager une baisse des retraites par le biais de la CSG.

Depuis, par le moyen de nouvelles lois, il lamine progressivement le droit à la retraite avec des objectifs effrayants pour les nouvelles générations.

La dernière initiative consistait à tenter de limiter à 0,8 % le réajustement des retraites par rapport à l'inflation, prévu par la loi, de 2,2 % au 1^{er} janvier 2025.

Le renversement du gouvernement par une motion de censure a mis en échec la tentative et le retour à la loi déclenchera une remise à niveau de 2,2 %.

Pour autant, des voix (y compris « syndicalistes ») s'élèvent pour contester la légitimité de l'augmentation légale.

Tous les retraités ont-ils vraiment besoin de cette augmentation ?

Ne doit-on pas se limiter à revaloriser les "petites retraites" ?

Quand on sait que pour le pouvoir, un "retraité aisé" est à 1 200 € par mois, on les voit venir.

Outre se faire de l'argent sur le dos des retraités, le gouvernement entend détériorer le système en vue de conduire naturellement les salariés à se tourner vers les assurances privées, vers les « fonds de pensions ».

Cette logique générale vaut pour l'école, l'hôpital et autres activités pour lesquelles on tente de nous faire croire que l'efficacité et l'intérêt général seraient l'apanage du privé.

Quand on voit le vaste et très surprenant mouvement de sympathie qui s'exprime aux États Unis envers l'assassin (un ingénieur de bonne famille) d'un PDG d'assurances privées ; il y a de quoi se poser des questions sur les vertus du libéralisme acharné.

La retraite est un droit ouvert par des cotisations qui a pour objectif de maintenir le pouvoir d'achat des salariés au moment de leur départ en retraite.

On s'éloigne progressivement de l'objectif et la pension brute des retraités résidant en France et ayant liquidé leur pension avant 2012 a diminué de 5,5 % entre 2012 et 2022, à "euros constants" (chiffre corrigé de l'inflation).**

L'heure n'est donc pas à de nouvelles régressions mais à la ferme réaffirmation collective des droits des retraités, actuels et à venir, sans s'en laisser compter par les promoteurs du recul social.

Bien évidemment, l'engagement dans le travail syndical ne peut qu'aider dans le domaine.

Yvon Touil

*Citation de Engels par Lénine dans "L'État et la Révolution"

** Voir Transports Aériens n° 569 article de B Robin

SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE SAINT-ETIENNE



Soutien et Hommage

Saint-Etienne, le 27 décembre 2024

Depuis l'annonce de l'accident mortel du travail de notre camarade Bruno REJONY, les messages de solidarité affluent comme jamais. Qu'ils proviennent des syndicats CGT de Cheminots, de syndicats d'autres professions, de cheminots, cela montre à quel point ce drame a touché la famille cheminote et au-delà. Dans la période, ils apportent du réconfort à la famille de Bruno, ses camarades et ses collègues. Le Syndicat CGT des Cheminots de Saint-Etienne remercie toutes les personnes qui partagent notre émotion.

Une collecte de soutien est mise en place par le Syndicat CGT des Cheminots de Saint Etienne. Cette solidarité financière est à adresser au Syndicat de Saint-Etienne - 2, rue des Docteurs H. et B. Muller - 42000 Saint-Etienne, les chèques sont à libeller au nom du syndicat.

Le Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région de Lyon - 23, rue Pierre Semard 69007 Lyon- assurera également la transmission de la solidarité au Syndicat de Saint-Etienne.

Il n'y aura pas de cagnotte en ligne.

Concernant l'organisation des obsèques et les hommages qui seront rendus à Bruno, nous vous communiquerons les informations nécessaires dès que nous les aurons en lien avec les souhaits de la famille de notre camarade.

Nous insistons à nouveau pour que chacun fasse preuve de responsabilité et de retenue dans de pareilles circonstances.

Le bureau du syndicat

2, rue des Docteurs H. et B Muller - 42000 Saint-Etienne

Mail : cgtcheminots.stetienne@gmail.com

Tél. 04 77 33 05 48  [@cgt_cheminots_de_st_etienne](https://www.instagram.com/cgt_cheminots_de_st_etienne)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communiqué de presse intersyndical : Les urgences sociales doivent enfin trouver des réponses concrètes !

Après la censure par l'Assemblée Nationale du gouvernement de Michel Bernier, notre pays bascule une fois encore dans une période d'instabilité politique forte.

Nos organisations ont collectivement salué en juillet dernier le sursaut démocratique et républicain remarquable des citoyens et citoyennes. Elles regrettent aujourd'hui que les enjeux sociaux aient été remisés au second plan.

Les attentes des travailleuses et travailleurs que nos organisations portent chaque jour demeurent plus que jamais d'actualité. Il y a urgence à ce que leur parole soit entendue et mieux prise en compte. Il est impératif que des réponses concrètes soient apportées rapidement.

Ces attentes portent sur de nombreux sujets de préoccupations du quotidien : augmenter les salaires et améliorer le pouvoir d'achat des salariés, des agentes et agents publics et des retraité.e.s, avoir les moyens de bien faire son travail, gagner enfin une réelle égalité femmes-hommes au travail, abroger la réforme des retraites, préserver notre modèle social.

Alors que chaque jour, dans tous les secteurs d'activité, les annonces de suppressions d'emplois se succèdent, il est indispensable de construire collectivement de nouvelles réponses à court, moyen et long terme pour éviter les licenciements. Il est également absolument nécessaire de construire une véritable politique industrielle pour assurer la réindustrialisation du pays au service de l'indispensable transformation écologique permettant de relocaliser, pérenniser et développer des emplois de qualité.

L'ensemble de nos services publics doit être réellement accessible partout sur le territoire et faire l'objet d'investissements massifs.

La construction d'un budget de l'Etat et de la Sécurité sociale guidés par des mesures de justice sociale et fiscale est plus que jamais indispensable.

Pour répondre à ces exigences sociales, démocratie sociale et démocratie parlementaire doivent retrouver pleinement leur rôle, en bonne intelligence. Dans la période qui s'ouvre, la place et le rôle de la négociation collective doivent être renouvelés, renforcés et respectés.

Alors que ces derniers mois ont profondément clivé le pays, jusque dans les collectifs de travail, nos organisations syndicales poursuivent leurs travaux contre le racisme et l'antisémitisme, contre toutes les formes de discrimination sur l'ensemble des lieux de travail.

Notre pays traverse une situation inédite. Au vu de la gravité de la crise économique, sociale, environnementale et démocratique, l'heure doit être à la responsabilité. Nos organisations appellent le chef de l'Etat et l'ensemble des acteurs à faire primer l'intérêt général sur leurs intérêts individuels ou partisans de court terme.

Nos organisations continueront à rester en contact étroit afin de prendre toutes les initiatives nécessaires pour gagner des améliorations qui changent concrètement le quotidien dans les conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs.

Paris, le 5 décembre 2024

TRANSPORTS AÉRIENS LE RETRAITÉ

Directeur de la publication : M. Yvon TOUIL - « Union Syndicale des Retraités d'Air France - CGT Orly Fret 693 - 94394 ORLY AEROGARE CEDEX » - Tél. : 01 41 56 04 04
Courriel: usrairfrancecgt@gmail.com - **Administration :** 263, rue de Paris - 93100 Montreuil - Commission paritaire n° 1119-S-07064 - **Imprimé** par Rivet Presse Édition Limoges.

